

Berne, le 30 novembre 2020

Session d'hiver 2020 : recommandations d'AvenirSocial

Chers membres du Conseil national,

[AvenirSocial](#) est l'association professionnelle du travail social et elle représente les intérêts des professionnel·le·s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, éducation sociale, animation socioculturelle, éducation de l'enfance, ainsi que les maîtres et maîtresses socioprofessionnelles.

Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel·le·s et les bénéficiaires du travail social. En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que vos décisions conduisent à plus de solidarité et de justice sociale. Nous voulons aussi donner à chaque personne les outils qui lui permettent une participation autonome à la vie sociale.

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous nos recommandations sur des objets qui figurent à l'ordre du jour de la session d'hiver et qui concernent directement le travail social. Vous trouverez [ici](#) nos recommandations concernant les objets précédents.

[20.3924](#) – Mo. CIP-CN. Réfugiés victimes de violences. Prestations de soutien au sein des centres fédéraux pour requérants d'asile

Traitée le mercredi 16 décembre 2020

*Recommandation : **accepter***

Le Conseil fédéral est chargé de développer les prestations d'identification des victimes et de prise en charge auxquelles les réfugié·e·s victimes de violences et de traumatismes peuvent avoir recours dans les centres fédéraux pour requérants d'asile ainsi que l'accès à des offres fournies par des prestataires externes. L'objectif est de remédier à la pénurie de prestations spécialisées en psychologie, notamment en pédopsychiatrie.

Les réfugié·e·s qui arrivent en Suisse ont souvent vécu des expériences traumatisantes sur leur parcours d'exil. À cela s'ajoutent des conditions difficiles au sein des structures d'asile en Suisse. Pour assurer le bien-être des personnes concernées, une procédure d'asile équitable et la cohésion de l'ensemble de la société, il est indispensable que ces personnes reçoivent le soutien dont elles ont besoin. AvenirSocial partage l'opinion de la Commission des institutions politiques du Conseil national et recommande d'accepter la motion.

20.3925 – Mo. CIP-CN. Pas d'interruption d'un apprentissage en cours à l'échéance d'une longue procédure d'asile. Permettre aux demandeurs d'asile déboutés de terminer leur formation en cours

Traitée le mercredi 16 décembre 2020

*Recommandation : **accepter***

Le Conseil fédéral est chargé de modifier les bases légales en vigueur et la pratique actuelle de sorte que les requérant·e·s d'asile débouté·e·s qui bénéficient d'un contrat d'apprentissage ou de formation valable et sont intégré·e·s sur le marché du travail puissent se voir accorder une prolongation du délai de départ afin de poursuivre et terminer leur formation professionnelle initiale avant de retourner dans leur pays d'origine.

Cela permettrait au moins de contrer en partie l'impact négatif du titre *personnes admises à titre provisoire* sur le marché du travail, car les personnes concernées et les employeur·euse·s pourraient conclure la formation comme convenu indépendamment de la décision prise en matière d'asile. AvenirSocial se rallie à l'opinion de la Commission des institutions politiques du Conseil national et recommande d'accepter la motion.

19.303 – Iv. cant. Coûts d'intégration

Traitée le jeudi 17 décembre 2020

*Recommandation : **rejeter***

L'initiative déposée par le canton du Thurgovie cherche une nouvelle voie pour couvrir les coûts d'intégration des personnes de langue étrangère. L'initiative survient après que le Tribunal fédéral ait jugé inconstitutionnelle la mesure prise par le Grand conseil thurgovien.

AvenirSocial se positionne clairement contre cette initiative cantonale qui, de toute évidence, non seulement se méprend sur les conditions nécessaires à une intégration réussie, mais tente d'imposer l'intégration par la contrainte et la punition. Sans compter qu'il paraît compliqué d'appliquer une telle initiative dans un pays qui comporte quatre langues nationales.

Nous vous remercions de prendre nos demandes en considération. Nous restons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations,

Flavio Steiger
Co-secrétaire général (remplaçant)

Tobias Bockstaller
Responsable études